

Canche cespiteuse



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Poaceae*

SYNONYMES :

Aira coespitosa L.
Deschampsia caespitosa (L.) Beauv.
Deschampsia coespitosa

NOMS VERNACULAIRES :

Canche cespiteuse
Canche des champs

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux*

TAILLE : 20-80(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Juillet

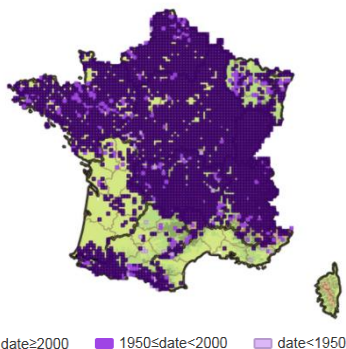
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

• *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, G. Masson

Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv.



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

Port : Tige dressée

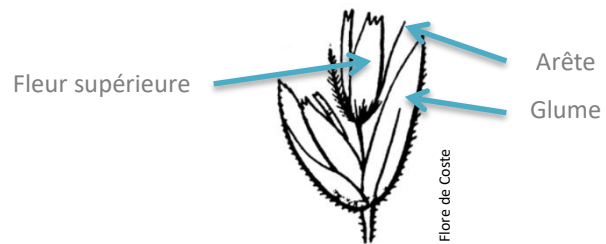
Système racinaire : Souche formant une touffe

Feuilles : Feuilles linéaires, de moins de 5 mm de large, rugueuses sur les marges et à côtes saillantes ; ligule longue de 4-8 mm

Inflorescence : Panicule

Fleurs : Epillet luisant long de 3-9 mm. Pédicelle de la fleur supérieure d'environ 1 mm, arête droite, plus courte ou dépassant à peine l'épillet

Fruits : Caryopses

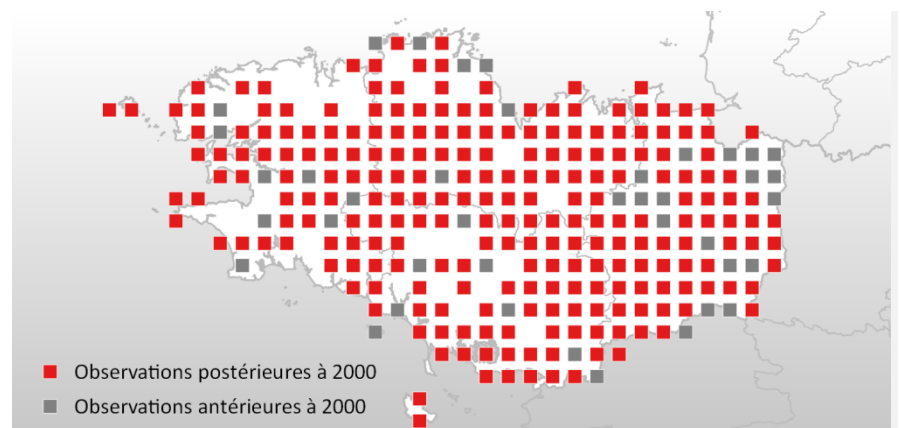


Epillet de *Deschampsia cespitosa*

Milieu de vie

Prairies et bois humides, sur mull mésotrophe et argile. Egalement dans les fossés et au sein des coupes forestières.

Répartition de l'espèce en Bretagne











Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces armoricaines, anciennement du genre *Deschampsia* : la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa* (L.) Drejer) et la Canche des marais (*Aristavena setacea* (Huds.) F.Albers & Butzin).

Le port général de la plante, formant de grosse touffes denses, et l'allure de l'épillet de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa* (L.) P.Beauv.) peuvent faire penser à la Molinie bleue (*Molinia caerulea* (L.) Moench). Cette dernière a cependant une ligule réduite à des poils et une inflorescence contractée après floraison.

	<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Avenella flexuosa</i>	<i>Aristavena setacea</i>	<i>Molinia caerulea</i>
Panicule	Panicule atteignant 40 cm de longueur, à rameaux droits, étalés après la floraison	Panicule atteignant 15 cm de longueur, plus ou moins contractée après la floraison, à rameaux flexueux	Panicule atteignant 15 cm de longueur, plus ou moins contractée après la floraison, à rameaux flexueux	Panicule contractée après la floraison
Epillets	Arête droite ou presque, ne dépassant pas les glumes ou alors de très peu 	Arêtes nettement coudées, dépassant longuement les glumes 	Arêtes nettement coudées, dépassant longuement les glumes 	Pas d'arête 
Feuilles	Feuilles vertes, très scabres de haut en bas lorsqu'on glisse les doigts entre les feuilles, généralement planes	Feuilles vertes, étroites, presque lisses, généralement enroulées-sétacées	Feuilles glauques, très étroites, rudes, généralement enroulées-sétacées	Feuilles planes et rudes
Ligule	Ligule étroitement lancéolée, 4-8mm, aiguë 	Ligule courte, environ 2 mm, tronquée-obtuse 	Ligule longue, environ 6 mm, très aiguë 	Ligule réduite à des poils 

© Dessins : Flore de Coste

Toutes ces espèces, excepté la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa* (L.) Drejer), sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.